

Monsieur le Ministre,  
Monsieur le Maire,  
Monsieur le Préfet de la Région Bretagne et  
Monsieur le Préfet des Côtes d'Armor,  
Monsieur le Président du Conseil Général,  
Monsieur le Député,  
Monsieur le Président du comité de défense de la RN 164,  
Mesdames et Messieurs les élu-e-s,  
Mesdames et Messieurs,

Il me revient, au nom de Jean-Yves Le Drian, Président du Conseil Régional de Bretagne en mission en dehors de l'hexagone, de vous dire combien notre institution est en droit de s'honorer de pouvoir enfin partager cette inauguration mais je dois, en vérité, vous avouer que je viens ici avec des sentiments très partagés.

Tout d'abord, c'est un sentiment de reconnaissance vis-à-vis des équipes qui ont œuvré pour réaliser cette opération.

Les services de l'État qui ont assuré la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre. Sans eux, cela n'aurait pas été possible. Ceci est la preuve de la nécessité de disposer de compétences techniques et administratives fortes au service de la puissance publique. Dans un univers marqué par la quasi obsession de la décroissance des moyens de l'État, ceci est à méditer fortement.

Je salue le travail des entreprises, dont les équipes ont œuvré sur ces chantiers et qui n'attendent de nous que des engagements nouveaux pour conforter leurs activités en ces temps de crise.

Et je dois souligner le rôle des puissances publiques, qui ont mobilisé des moyens financiers au service de cette opération, dans une vision solidaire du développement.

Mais ce sentiment de reconnaissance, qui devrait nous amener à une journée de réjouissance, est troublé par un sentiment d'amertume.

Cette amertume est motivée par la condescendance dont nous avons été l'objet pour l'organisation de cette inauguration.

En effet, si j'ai commencé en présentant les excuses du Président LE DRIAN de ne pas pouvoir être présent, c'est par respect du protocole et à l'adresse des élus locaux.

Le meilleur moyen de faire en sorte que le Président de l'assemblée, qui a contribué à 37,5% à la réalisation d'une opération, puisse être présent lors de l'inauguration, voudrait que l'on ne modifie pas la date au dernier moment pour obéir à des considérations que je ne m'attarderai pas à qualifier ici.

Mais, c'est aussi en raison de telles attitudes que la colère des représentants des collectivités se transforme en révolte et parfois en sanction, comme ce fut le cas tout près d'ici il y a un peu plus d'une semaine.

Mais la genèse de cette opération, que nous inaugurons aujourd'hui, est aussi édifiante. Le CIADT du 18 décembre 2003 a acté, après une très forte mobilisation de la Bretagne, dans un consensus qui a toujours fait la force de notre action, l'objectif de la mise à 2 fois 2 voies de la RN164. L'État a déclaré apporter un financement exceptionnel pour accélérer les travaux de la RN164, sans doute pour faire oublier les tergiversations du passé.

Déjà à l'époque nous n'étions pas dupes. En effet, nous avons compris que l'effet recherché était d'abord un effet d'annonce, et qu'avec le rythme de l'avancement des travaux et de l'exécution du CPER on aurait le temps d'oublier!

Plutôt que de respecter un avancement continu du CPER, honorant ainsi ses engagements, le choix qui est fait c'est la programmation «par petits bouts» et au coup par coup pour donner à chaque fois l'impression d'une mobilisation exceptionnelle.

C'est ainsi qu'en 2016 seront exécutés les travaux cumulant le Contrat de Plan 200-2006, le plan de relance et le PDMI; c'est à dire qu'en 2016 seront exécutés la totalité des travaux du CPER 2000-2006 !

Alors, tout le Monde aura compris que c'est un peu comme couper les vivres à quelqu'un qui n'a rien : coupez lui les vivres et Il vous bénira si vous lui apportez un simple morceau de pain.

Rappelons nous donc: nous avons abondé d'autant l'opération. Nous étions alors en 2004.

En 2005, nous avons par ailleurs mobilisé toute la TVA qui n'était plus perçue par l'État en raison de nouvelles dispositions, pour les réaffecter aux opérations sur la RN164.

Nous avons donc été toujours pleinement au rendez vous.

La RN164 est un enjeu d'aménagement, de soutien et de développement de la Bretagne intérieure, bassin d'excellence de nos industries agro-alimentaires, terres de structuration de notre territoire.

C'est une affaire importante qui mérite donc une autre considération que sa confiscation au service de «petits coups» qui ne disent pas leur nom.

Passées ces remarques, vient le temps de la détermination.

J'ai entendu dire à Trévarez, le 6 octobre 2006: «il faut en finir une fois pour toutes avec la mise à deux fois voies de la RN164»<sup>(1)</sup>.

J'ai entendu dire à Saint-Caradec, le 8 février 2010: «Quand on se donne une seule priorité, on réalise le projet»<sup>(2)</sup>.

Que cela n'a-t-il été fait!

Nous répondons : faites le et donnez vous en les moyens.

Mais je sais que si le gouvernement est le premier à critiquer les gestions des régions, il n'est pas non plus le dernier à solliciter leurs financements pour réaliser les opérations dont il a la charge. La loi sur la réforme des collectivités en est un aveu criant.

Le Président LE DRIAN a déjà annoncé que la Région était prête à pré financer 50% des études sur les sections de la RN164 restant à mettre à deux fois deux voies. J'ai observé le silence du gouvernement, qui a tout de même accepté que Monsieur le Préfet mobilise du FNADT pour essayer d'accélérer les études. Mais nous attendons toujours la réponse à notre proposition.

S'il n'y a pas eu de réponse, c'est peut être parce que 50%, ça ne faisait pas assez ?

Eh bien, comme l'occasion m'est donnée de pouvoir m'adresser directement à vous, Monsieur le Ministre, je vous annonce que la Région est prête à financer, et non pré-financer, 50% des études et à en pré-financer 25% de plus. C'est donc 75% des études que nous proposons de mobiliser, sous réserve bien entendu qu'il y ait un engagement formel sur le calendrier et les modalités de remboursement de l'État.

Bien évidemment, la Région sera toujours présente comme elle l'a toujours été pour honorer sa participation aux travaux.

Avec une telle proposition, l'occasion vous est offerte d'accepter de mettre les 25% restant et ce serait une bonne manière de montrer que la détermination de l'État est bien au rendez-vous.

Nous sommes ici au rendez vous de nos responsabilités et de nos engagements. Nous prenons les nôtres, et même bien au-delà. Nous attendons donc qu'il en soit de même pour tous.

Mais, aujourd'hui, ne boudons pas notre plaisir de pouvoir enfin célébrer l'évènement qui permet à la fois de mesurer le chemin parcouru et celui qui reste à faire!  
S'agissant du chemin parcouru, il n'y aura personne à regretter ce qui a été fait.  
S'agissant du chemin qui reste à faire, il faut aller plus vite car le TGV pour la Bretagne Centrale, c'est la RN 164. Et la RN 164 est aussi le moyen de la connexion des territoires centre-bretons à la Grande Vitesse.

Comme vous pouvez le constater, les choses avancent et elles doivent avancer plus vite!  
«Les hommes construisent trop de murs, ils devraient construire plus de ponts»; ce pamphlet de Newton est plus à prendre comme une métaphore que comme une formule toute faite que l'on prendrait au premier degré.

La RN 164 est une passerelle pour l'ouverture de la Bretagne sur le Monde; on peut regretter que les murs de notre temps deviennent de plus en plus infranchissables et poussent toujours aux replis et aux isolements en tous genres. C'est une raison de plus pour nous de continuer à œuvrer pour notre désenclavement.

La réalisation de la RN 164 est le pont indispensable pour continuer à ouvrir notre territoire au reste du territoire national, à l'Europe et au Monde, en mettant le meilleur du progrès au service du développement durable de tout notre territoire et au service de toutes et de tous.

L'initiative d'aujourd'hui sera donc avant tout, pour nous, une invitation à poursuivre!

Au nom de la Bretagne, je vous remercie de nous permettre l'achèvement de cette construction commune que nous appelons de nos vœux.

Merci de votre attention.

Gérard Lahellec  
Saint-Caradec le 03/10/2011